

Le
petit

Chassère

Le magazine municipal de la Ville de Chasse-sur-Rhône #13 - Octobre 2023



RENTÉE SCOLAIRE 2023-2024

Dossier p.6



**POSE SOL / FAÏENCE
NEUF / RÉNOVATION
INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR**

06 52 34 94 38

kanat.basiri@gmail.com
38670 CHASSE SUR RHÔNE

Espaces publicitaires

dans le magazine municipal
de CHASSE-SUR-RHÔNE

**Vous souhaitez paraître
dans le Journal Municipal**



MICRO 5

Contact : M. Thierry COHEN :
06 25 23 65 66
studioparis@micro5.fr

VERTAILLES

Votre jardin comme le nôtre !

ÉLAGAGE ET ABATTAGE

SOINS AUX ARBRES

TRAVAUX
TOUTES HAUTEURS

GESTION
DES DÉCHETS

TAILLE DE HAIES

TONTE

RECRUTE

06 20 68 05 97

contact@vertailles.fr • 69360 TERNAY •

RM ROGER MARTIN AURA
PROFESSION ENTREPRENEUR

BTP



INDUSTRIES



**ENERGIE
ENVIRONNEMENT**



SERVICES



**PROMOTION
IMMOBILIÈRE**



**DOMAINE
VITICOLE**



**« Ensemble, construisons le Présent
et traçons l'Avenir »**



rm.aura38@rogermartin.fr

Tél : 04 78 73 07 46

**RM
ROGER MARTIN
PROFESSION ENTREPRENEUR**

254 Chemin des Platières - 38670 CHASSE-SUR-RHÔNE

SOMMAIRE #13

- p 4 Retour en images
- p 5 Agenda des élus
- p 6-9 Rentrée scolaire
- p 5 C'est voté
- p 12 Recensement •
Conseil des sages • Gare
- p 13 - 22
La vie de la commune
• Travaux • Solidarité •
Scolarité • Culture •
Sécurité
- p 23 Courrier des lecteurs
- p 24-27
La vie de nos associations
- p 28-29
Du côté de l'agglo
- p 30-32 Pour infos
- p 32 Etat-civil
- p 33 Patrimoine
- p 34 Tribunes
- p 36 Agenda

Mairie de Chasse-sur-Rhône
Place Jean Jaurès - CS 50004
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. 04 72 24 48 00

www.chasse-sur-rhone.fr

Nouveaux horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h

Magazine trimestriel de la commune
de Chasse-sur-Rhône
Tirages : 3 700 exemplaires
Dépôt légal de parution

Directeur de la publication :

Christophe Bouvier
Rédaction : pôle communication /
Mathilde Rozier

Crédit photos : © Chasse-sur-Rhône /
associations / freepick / Adobestock
Conception/réalisation :

Micro 5 Lyon : 04 37 85 11 22

Imprimé sur du papier 100% recyclé.



LE MOT DU MAIRE



Christophe Bouvier
Maire
Vice-président
aux finances de
l'Agglomération

Chers Chassères,

La rentrée scolaire est marquée par une inflation généralisée et la hausse importante des prix des fournitures scolaires pesant davantage sur le budget des familles.

Malgré cela, notre municipalité a maintenu le cap et refusé de repercuter la hausse de ces coûts sur le porte-monnaie des Chassères. **En effet, grâce à des finances saines, l'aide municipale à l'achat des fournitures scolaires a été reconduite et les tarifs de la cantine, du transport ainsi que du périscolaire n'ont pas été augmentés pour les habitants de Chasse-sur-Rhône.**

Au contraire, la municipalité est bien consciente que la solidarité doit primer dans la période actuelle. Nous avons donc décidé lors du dernier Conseil municipal, de mobiliser **une aide exceptionnelle à destination des « Restos du Cœur ».**

Cette intervention sous la forme d'un don financier de 1 000 euros témoigne de notre attachement à cette association en souffrance, qui œuvre chaque année pour les plus vulnérables d'entre nous.

Cette aide qui s'ajoute à celle déjà versée en début d'année, complète le volet « solidarités » de ce Conseil municipal puisque nous avons rendu hommage et octroyé **une aide d'urgence pour les victimes du séisme au Maroc.**

Une fois de plus et face à tant de difficultés qui pèsent sur les finances des collectivités, nous ne pouvons qu'**enjoindre les services de l'État à prendre les mesures nécessaires pour endiguer l'inflation et permettre un retour à la normale des prix.**

Il est grand temps de stopper cette spirale qui pèse dangereusement sur les budgets des collectivités et le pouvoir d'achat de chacun !

Aussi, puisque **nous refusons que la culture fasse l'objet d'une cure d'austérité et devienne la variable d'ajustement comme c'est souvent le cas, nous sommes en mesure de vous présenter une offre d'événements culturels toujours plus riche pour cette fin d'année.**

En effet, vous retrouverez l'ensemble des informations de la nouvelle édition de la saison culturelle et du Musée numérique « Micro-Folie » (voir p. 17) programmé dans un format inédit !

En espérant vous y retrouver nombreux pour faire de ces éditions un nouveau succès.

Enfin, comme depuis le début du mandat, nous faisons un point d'étape sur les investissements qui se poursuivent dans la commune, notamment dans le cadre du programme Petite Ville de Demain (voir p. 18-19) pour **faire de Chasse-sur-Rhône un modèle de ville solidaire, écologique et innovante !**

Vous pouvez compter sur mon engagement et celui de l'ensemble de votre équipe municipale.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Christophe Bouvier
Maire de Chasse-sur-Rhône

RETOUR

EN IMAGES



1. FÊTE DES JARDINS

14 juin - La traditionnelle Fête des jardins qui se déroule aux Jardins Extraordinaires a été un temps de découverte pour les enfants et un moment de concertation publique sur les enjeux du quartier.

Retrouvez en images les temps forts de la vie communale des derniers mois.



2. FÊTE NATIONALE

14 juillet - A l'occasion de la Fête nationale, en plus de la traditionnelle cérémonie, une soirée exceptionnelle s'est tenue au Complexe sportif de Moleye. Après des démonstrations de joutes

au bassin nautique, les chassères ont pu profiter d'animations, de stands de restauration et du concert du Big Ukulele Syndicade avant le feu d'artifice !

3. CINÉ ÉTÉ

27 juillet et 31 août

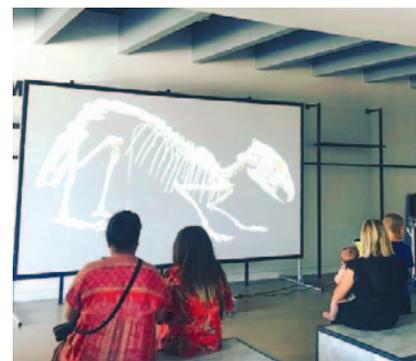
Le ciné-été a réuni petits et grands autour d'un film familial « Jack Mimoun et les secrets de Val Verde » et d'un film animé « Le Royaume des étoiles ».



5. MICRO-FOLIE

2 septembre

Le musée numérique de la Micro-Folie s'est exceptionnellement déplacé au centre commercial de Chasse-sur-Rhône pour faire découvrir l'univers de la culture et du numérique. L'occasion également de présenter la future saison culturelle 2023-2024.



4. SAUVONS JUMPY !

Août 2023

Le wallaby Jumpy qui vadrouillait sur les hauteurs de la ville est en sécurité. Après des semaines d'errance, le wallaby a été capturé cet été grâce à l'intervention conjointe des habitants, de la Mairie et de l'association ESAM (Équipe de Secours Animalier en Montagne). Il loge désormais dans une ferme pédagogique.



Retrouvez les prochaines dates sur notre site chasse-sur-rhone.fr

6. FORUM DES ASSOCIATIONS

9 septembre

Le Forum des associations a accueilli plus d'une centaine de personnes venues rencontrer les associations chassères, toujours présentes pour faire découvrir leur passion et leurs activités.



7. SPECTACLE DE KOSH

16 septembre

Kosh, artiste beatboxer, a su faire rire et vibrer le public lors de son passage au Château dans le cadre de la Micro-Folie. Entre bribes d'histoires et performances musicales, il a été épatant ! Une chance pour les enfants qui ont pu partager un atelier beatbox avec lui en amont du spectacle.



AGENDA

DES ÉLUS



1. Cérémonie du 14 juillet

Les pompiers, le conseil des enfants et les porte-drapeaux ont défilé ensemble pour se souvenir des combats portés par la Révolution Française. Une gerbe a été déposée au Monument aux morts, et l'école de musique a joué la Marseillaise en orchestre.



2. Cérémonie du 12 août

Cérémonie de commémoration du bombardement du 12 août 1944. La Ville de Chasse-sur-Rhône a rendu hommage aux victimes civiles des bombardements alliés de 1944 aux côtés des anciens combattants et porte-drapeaux.



4. Le 4 septembre • Rentrée scolaire

Les enfants ont rejoint leurs classes de primaire et de maternelle avec la visite du Maire Christophe Bouvier et de Catherine Martin, présents pour accueillir les élèves et leur souhaiter une bonne rentrée et beaucoup de réussite.



3. Pré-rentrée du 1^{er} septembre - Le Maire Christophe Bouvier a adressé un message de bienvenue à l'ensemble du personnel éducatif y compris les nouveaux arrivants. Bruno Bodin et Catherine Martin ont également exprimé leur soutien pour cette nouvelle rentrée.



5. Le 15 septembre • Inauguration de la fresque artistique « Inside out project : une vie de château »

La fresque constituée de portraits d'anciens habitants du quartier du Château a été inaugurée lors d'un temps festif. Celui-ci a été rythmé par un concert du groupe Jazz Hip-Hop "Sampling is beautiful" et l'exposition de la section patrimoine de la MJC sur l'évolution des HLM à Chasse-sur-Rhône.





Rentrée scolaire 2023-2024

TOUTES LES CLEFS EN MAIN POUR RÉUSSIR UNE NOUVELLE ANNÉE !

Les enfants sont déjà plongés dans l'ambiance de la rentrée depuis plus d'un mois. Comme à son habitude, cette rentrée a été empreinte d'émotion alors que les parents sortaient leurs téléphones pour capturer les plus beaux moments de leurs enfants !

Tour d'horizon sur tout ce qui a été mis en œuvre pour débiter une nouvelle année dans les meilleures dispositions !

DES ADULTES DE CONFIANCE MOBILISÉS POUR ENTOURER, ACCOMPAGNER ET ÊTRE À L'ÉCOUTE DES ENFANTS DANS LEUR QUOTIDIEN

La préparation de la rentrée a nécessité deux mois de travail intensif de la part du service Enfance-Famille qui s'est dédié à la préparation du service des transports, de la restauration, du périscolaire, et de l'étude. Cette année, l'équipe s'est agrandie et du personnel supplémentaire renforce les effectifs au quotidien, garantissant ainsi une meilleure prise en charge des enfants.



CLASSE ULIS : RÉPONDRE À DES BESOINS SPÉCIFIQUES

Depuis 3 ans, l'école Pierre Bouchard a la chance d'accueillir une classe Ulis dédiée à l'enseignement adapté pour les élèves ayant des besoins spécifiques. Cet engagement vers davantage d'inclusion nécessite une préparation adéquate de la part de l'équipe éducative. L'équipe d'animation s'est donc investie en participant à une demi-journée de travail consacrée à la création d'outils pédagogiques adaptés.

De plus, les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) et le personnel d'animation ont bénéficié d'une formation avec le soutien du PRHEJI (Pôle de Ressources Handicap, École et Jeunesse de l'Isère) afin de mieux accompagner les élèves concernés.



ORGANISATION, PRÉPARATION POUR LA RENTRÉE : LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS EN PRIORITÉ

La rentrée ne concerne pas que les enfants, mais également les parents, les professionnels de l'éducation ainsi que les agents du service communal. Tous ont profité d'un temps de rencontre le 1^{er} septembre pour s'identifier et faire connaissance !

En amont sont préparées :



La constitution
des équipes



La réflexion
sur les projets
éducatifs



La répartition
des espaces...



Les discussions
sur les Projets
d'Accueil
Individualisé
(PAI)



La mise en place
d'un planning
d'activités par
niveau

ENCADREMENT DES ENFANTS : SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE

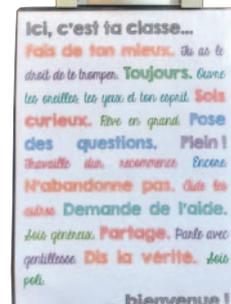
Plusieurs dispositifs ont été mis en place pour assurer l'encadrement des enfants pendant les différents temps de la journée :

- **Sur la pause méridienne :** dans les écoles maternelles, les ATSEM s'occupent des enfants avec l'aide d'AESH (Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap) et d'animateurs en renfort. À l'école élémentaire Pierre Bouchard, un animateur est attribué à chaque classe, avec un renfort par niveau de classe. Cette année, grâce à un partenariat avec le PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Local) de référence, des AESH ont été recrutés pour renforcer les équipes. Cela garantit un accompagnement cohérent des enfants tout au long de la journée.





- **Pour le transport scolaire** : un animateur référent est présent dans chaque bus pour accompagner les élèves de l'école maternelle et élémentaire, assurant ainsi leur prise en charge. Une attention particulière est portée à l'autonomie des élèves de CP.
- **Sur les accueils périscolaires matin et soir** : des animateurs référents ont été désignés pour permettre aux enfants d'avoir des repères dans le temps et pour les accompagner au mieux. Un espace d'accueil pour les enfants a été dédié à l'école maternelle du Château pour améliorer les conditions d'accueil des enfants.
- **En collaboration avec le centre social** : du matériel a été acheté pour améliorer les conditions d'accueil des enfants, notamment des tapis, un espace bibliothèque, et des sièges en mousse.



PLAN D'ACTION PEdT (PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL) :

- **Validation du plan d'action par le comité de pilotage** : le comité de pilotage a validé un plan d'action comprenant pas moins de 113 actions, réparties sur les 5 axes du PEdT (Projet Éducatif Territorial).

Dont un axe majeur dédié à la lutte contre le harcèlement : une des priorités mises en avant dans ce plan est la prévention et la lutte contre le harcèlement. Pour ce faire, un travail collaboratif et transversal sera mis en place, réunissant l'école, les services municipaux, les associations, ainsi que le Conseil Municipal des Enfants (CME). L'objectif est de mettre en place des mesures efficaces pour prévenir et combattre le harcèlement à l'échelle de notre territoire.



BIENVENUE À CORINNE VILLARD, LA NOUVELLE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE PIERRE BOUCHARD !

Le bien-être, la tolérance et l'écoute sont au cœur de sa vision éducative : « Pour moi, ce qui est essentiel, c'est que chaque matin, tous les enfants soient heureux de se rendre à l'école ! » Madame Villard a fait sa rentrée en septembre 2023 et a été chaleureusement accueillie par les enseignants, les parents et les élèves. Après une

longue carrière dans l'enseignement et la direction d'établissements classés en réseau d'éducation prioritaire (REP), elle a décidé de se consacrer à temps plein à la direction d'école. Forte de son expérience en matière d'inclusion, Madame Villard se sent particulièrement investie dans la classe ULIS de l'école Pierre Bouchard : « En tant que directrice, je vais pouvoir accompagner les familles... La prise en compte de la différence est une valeur qui me tient profondément à cœur. »

L'école élémentaire, dynamique et pleine de projets a trouvé en Madame Villard une directrice attentive aux enjeux d'éducation et de bien-être des enfants. Elle a déjà contribué à de nombreux projets en faveur des enfants et des écoles, comme la labellisation de son précédent établissement en tant qu'établissement tourné vers le développement durable, avec le label "E3D".

Pendant, pour la nouvelle directrice, l'essentiel demeure le bien-être des enfants : « L'enfant doit éprouver de la joie à se rendre à l'école. Certes, il est là pour travailler, mais il a également le droit de faire des erreurs. Au bout du compte, l'élève apprend tout au long de sa journée. »

Finances autour des écoles : PRIORITÉS ET INVESTISSEMENTS POUR 2023-2024

Dans le cadre de la gestion budgétaire de la municipalité, plusieurs décisions importantes ont été prises pour l'année 2023, visant à maintenir la qualité des services municipaux et à investir dans l'éducation et le bien-être des enfants.

STABILITÉ DES TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX

Malgré l'inflation qui pèse sur les denrées alimentaires et les coûts des transports, les prix demeurent abordables pour l'ensemble des familles chassères.

OPTIMISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Sans modification, le coût du marché du transport aurait augmenté de 6 % par rapport à l'année précédente, passant de 175 084 € à 185 670 €. Cependant, grâce à des finances saines et une fusion réussie des lignes bleues et noires, une économie d'environ 16 000 € a été réalisée, tout en préservant la qualité du service.

INVESTISSEMENTS DANS L'ÉDUCATION

- **Mobilier scolaire** : un investissement de 6 000 € a été réalisé pour l'acquisition de mobiliers neufs destinés à l'école P. Bouchard, incluant des tables et des chaises pour les élèves. Des bureaux, des chaises et des armoires pour les enseignants. De plus, des chaises en plastique ont été remplacées par des chaises en bois à l'école maternelle des Georgelières pour améliorer le confort des élèves.
- **Manuels scolaires** : une aide de 1 116 € a été allouée pour l'achat de manuels scolaires destinés aux classes de CM2.
- **Mobilier de restauration** : Au total, 180 chaises de ce type ainsi que 24 tables ont été acquises pour

un montant de 17 600 €. Dans le but d'améliorer le confort et la sécurité des élèves, les chaises sont dorénavant dotées de dossiers limitant le risque de chutes.

- **Apprentissage de la musique et aménagements périscolaires**

Pour favoriser l'apprentissage musical, des instruments de Batucada (percussions brésiliennes) ont été achetés pour un montant de 1 515 €, ainsi que des instruments variés pour l'école et les activités périscolaires, (guitares, batteries, etc.).

De plus, une classe orchestre a été créée avec l'achat de 30 instruments de musique, tels que des saxophones, clarinettes, tambourins et bongos, pour un investissement de 13 000 €. En ce qui concerne les espaces périscolaires, des aménagements ont été réalisés pour mutualiser les installations, notamment à l'école maternelle des Barbières et à l'école maternelle du Château.

Ces aménagements comprennent la création d'un espace bibliothèque, l'ajout de tapis et de mobilier en mousse, ainsi que l'acquisition d'armoires de stockage, pour un coût respectif de 4 200 € et 3 300 €.

- **Soutien aux projets éducatifs et culturels**

Enfin, la municipalité a pris en charge les frais de transport pour des projets éducatifs et culturels, tels que pour l'exposition du Gorneton, le cross des élèves de maternelle, et deux projets liés au Jazz à Vienne, pour un montant total de 2 260 €.



Ces investissements témoignent de l'engagement profond de la municipalité pour l'éducation, la culture et le bien-être des petits Chassères à tarifs constants pour les familles.



Pour Catherine Martin, adjointe à l'éducation,
« Les équipes municipales ont mis toute leur énergie dans

cette nouvelle rentrée 2023-2024 au service d'un accueil optimal pour les élèves. Encore une fois cette année, la municipalité a fait le nécessaire pour que le budget des familles ne subisse pas d'augmentation des prix sur les services scolaires... Mais pas que ! Comme vous pouvez le voir, la ville de Chasse-sur-Rhône investit largement pour garantir un apprentissage des enfants dans les meilleures conditions. »

Propriétaire avec Urbat, un logement neuf à mon image

CHASSE-SUR-RHÔNE

> Plus d'infos

LE CLOS CHASSEN

Démarrage des travaux

Un emplacement idéal tout proche du centre-ville, à 20 min de Lyon
Une résidence intimiste : 29 logements à découvrir
Des prestations soignées avec de grands espaces et extérieurs privatifs

IDÉAL ACCESSION



04 85 88 01 70



URBAT.COM



*Prix en TVA 5,5% pour une acquisition en résidence principale sous conditions d'éligibilité de l'art.278 series du code général des impôts. Prêt à Taux Zéro : Dispositif d'aide gouvernementale à l'accession à la propriété. En complément d'un prêt principal, il est réservé aux personnes physiques « primo accédantes », sous conditions de ressources et d'éligibilité. - ?Dispositif Pinel : Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Investir dans l'immobilier comporte des risques, consultez le site www.urbat.com pour plus de renseignements. Illustration non contractuelle - RCS Montpellier 352 588 727 - N° ORIAS : 13 008 616. Urbat Avril 23



C'EST LE MOMENT DE TESTER VOTRE AUDITION !

DÉPISTAGE, CONSEILS ET INFORMATION

vous attendent dans votre centre Audition Conseil

Prenez rendez-vous avec votre expert en santé auditive !



CLÉMENT HENRION
AUDIOPROTHÉSISTE D.E.

COMMUNAY

Le vieux Lavoir
1 rue Centrale
Parking Facile
04 51 26 09 96



ENZO PALMIGIANI
AUDIOPROTHÉSISTE D.E.

GIVORS

6 rue de la Fraternité
Bus 78, 80, 81 :
arrêt Gare de Givors Canal
04 28 70 50 50

Partenaire de la
Journée Nationale
de l'Audition

VOTRE BILAN
AUDITIF
GRATUIT*

Soyez rapidement
fixés sur la santé
de votre audition

*test non médical



AUDITION
CONSEIL

Le Bonheur est dans l'Oreille

Sur rendez-vous
du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h

Réseau National d'Audioprothésistes, Professionnels de Santé, Indépendants

auditionconseil.fr | f | t

C'EST VOTÉ !

Retrouvez à chaque parution un résumé des principales délibérations votées lors du Conseil municipal.



Deux séances du conseil municipal se sont tenues depuis le dernier magazine : **le 10 juillet et le 25 septembre**. Vous pouvez d'ailleurs retrouver, le compte-rendu de l'ensemble des conseils municipaux en ligne sur <https://chasse-sur-rhone.fr/Conseil-municipal/>

Vous pouvez assister librement aux prochaines séances du conseil municipal : **le 6 novembre et le 18 décembre**, salle Jean Marion.

Les délibérations votées à retenir :

- **Harmonisation des tarifs de la bibliothèque dans le cadre du réseau Trente et plus et création d'une carte unique** : la commune a validé pour les bénéficiaires de moins de 26 ans, les demandeurs d'emploi, les allocataires du RSA et autres minimas sociaux, la gratuité d'abonnement annuel à la bibliothèque, quelque soit leur lieu de résidence.
- **Renouvellement de la convention de stérilisation des chats errants** en partenariat avec le cabinet vétérinaire de la commune
- **Attribution d'une subvention exceptionnelle à hauteur de 1000 euros pour soutenir l'association des Restos du Cœur** : face au contexte inflationniste, l'association des Restos du Cœur a rapidement réagi pour aider les plus démunis, malheureusement toujours plus nombreux à devoir

solliciter une aide à l'alimentation. La solidarité étant au cœur de l'action municipale, il a été convenu d'apporter une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 euros à l'antenne givordine de l'association. Celle-ci vient s'additionner à l'aide municipale annuelle.

- **Attribution d'une aide d'urgence** en soutien humanitaire suite au Séisme au Maroc
- **Vœu commun pour demander davantage de transparence sur la pollution aux PFAS** et engager des poursuites pénales afin de connaître l'origine de cette pollution et établir les responsabilités de chacun.
- **Vœu dénonçant le manque de moyens alloués à l'hôpital public** : ce vœu demande une reprise en main des services publics de la santé partout en France. Que ce soit dans la Loire,

le Rhône ou bien l'Isère, les hôpitaux publics sont en grande souffrance et les services ferment les uns après les autres. Un recrutement de personnel, une amélioration des conditions de travail ainsi que l'octroi de moyens à la hauteur des besoins de nos concitoyens est impératif pour garantir à chacun un accès à un service de santé gratuit et de proximité.

Retrouvez le procès verbal de toutes les séances du conseil municipal sur www.chasse-sur-rhone.fr > rubrique « Au conseil municipal » ou en flashant le code ci-contre.





Recensement

La commune de Chasse-sur-Rhône prévoit de réaliser le recensement de sa population en 2024, et pour ce faire, la Mairie recherche activement des résidents qui souhaitent s'impliquer dans cette opération cruciale.

Le recensement de la population se tiendra du 18 janvier 2024 au 17 février 2024. Cette démarche permettra d'obtenir des données essentielles sur la population locale. Ces données serviront à adapter les infrastructures collectives telles que les transports, les écoles, les services de garde pour les jeunes enfants, le portage de repas, et les structures nécessaires au maintien à domicile des personnes âgées.

Afin de mener à bien cette opération, la Mairie lance un appel à des volontaires prêts à s'engager dans les missions suivantes :

1. Collecter l'ensemble des informations et des documents nécessaires, qui seront ensuite traités par l'INSEE.
2. Intervenir auprès des foyers de la commune pendant des plages horaires où les familles se trouvent généralement chez elles.

Votre participation active dans ce recensement est essentielle pour garantir que notre commune dispose des ressources adéquates pour répondre aux besoins de ses habitants.

Candidatures :

Vous êtes motivé pour cette mission, merci de faire parvenir vos CV et lettre de motivation avant le 15 décembre 2023 par mail à l'adresse direction.ressources@chasse-sur-rhone.fr. OU service.drh@chasse-sur-rhone.fr

Profil recherché :

- Sens de l'organisation
- Persévérance
- Discrétion et aisance relationnelle
- Connaissances de base des outils informatiques
- Permis B
- Connaissance de la commune de Chasse-sur-Rhône
- Flexibilité horaire (disponibilité en journées et soirées)
- Disponibilité à compter du 8 janvier 2024 pour les 2 demi-journées de formation préalable au recensement, puis du 18/01 au 17/02/2024.
- Avoir moins de 68 ans (retraités admis).

Conseil des Sages

Les seniors, entendus pour construire l'avenir de Chasse

Cet été, tous les Chassères de plus de 65 ans ont reçu un courrier de la municipalité les invitant à partager leurs idées de projets pour façonner le futur de la ville, en rejoignant le tout nouveau Conseil des Sages.

Le 25 septembre 2023, lors de la réunion du Conseil Municipal, les 14 membres de ce conseil ont été désignés. La moitié d'entre eux a été tirée au sort parmi ceux qui ont répondu à l'invitation de la Mairie, tandis que l'autre moitié a été choisie, également au hasard, parmi les habitants qui n'avaient pas spontanément exprimé leur intérêt. Le conseil qui représentera une équipe équilibrée avec autant de femmes que d'hommes, issus de différents quartiers de la Ville pourra garantir une diversité de points de vue. Les membres se réuniront en instance participative avec Madame Christine Frechoso, conseillère déléguée des seniors, pour réfléchir à des projets d'intérêt collectif à dimension sociale et environnementale. Cependant le Conseil des Sages ne se limite pas aux questions liées aux seniors. Tous les sujets sont ouverts à la discussion, et les membres auront l'opportunité de donner leurs avis sur les projets municipaux, tout en proposant des idées pour améliorer la vie de la commune.

A suivre...

Gare de Chasse-sur-Rhône Future vie urbaine

« Gares et Connexions », filiale de la SNCF, propriétaire de la gare de Chasse-sur-Rhône et responsable de la gestion des gares en France, a lancé un appel à projet nommé « Place de la Gare ». L'objectif consiste à rouvrir des locaux dans les gares afin d'y installer des activités pour les voyageurs.

La municipalité de Chasse-sur-Rhône, dans le cadre de sa stratégie commerciale, vise à encourager le développement d'établissements de « café-restauration » qui profiteront tant aux voyageurs qu'aux résidents et professionnels du secteur.

L'appel à manifestation d'intérêt est actuellement ouvert à l'adresse suivante :

<https://placedelagare.sncf/isere-38/gare-chasse-sur-rhone-919.html>.

Si vous disposez d'un projet viable qui pourrait répondre à cet appel, rendez-vous sur le site internet afin de contacter les personnes en charge du projet de développement.

COMMUNE

LA VIE DE LA

CONCERTATION CIMETIÈRE



Chers taphophiles*, ou ceux qui souhaitent le devenir...

La boucle est désormais bouclée. Je vous convie à découvrir l'aboutissement de mes recherches concernant la sépulture "musulmane" des Hauts-Fourneaux.

Aux Hauts-Fourneaux, une main-d'œuvre originaire d'Afrique du Nord était présente. À cette époque, la France possédait une mine à Bouamrane en Algérie. Ce personnel était sous contrat et ne s'établissait pas sur la commune, retournant plutôt dans leur village où attendaient leurs familles. Le personnel était logé au "Cantonement", un bâtiment réservé aux célibataires situé le long de la route de Communay.

Malheureusement, de graves accidents mortels étaient fréquents, comme celui de Marius Rocher, qui fut asphyxié par le monoxyde de carbone s'échappant d'une grille de ventilation

endommagée. Il y eut également les tragédies de Louis Lalise et Léon Argout, tous deux tombés dans la fonte en fusion, ainsi que de nombreuses autres victimes. Ceux qui reposent dans cette tombe ont été victimes d'une explosion, et les Hauts-Fourneaux décidèrent d'acquiescer à cette concession. Elle a ensuite été reprise par un particulier, pour finalement devenir la propriété de la mairie de Chasse-sur-Rhône. Je tiens à exprimer ma gratitude envers deux chassères qui m'ont mis sur la piste de cette histoire émouvante. Ces informations sont tirées des ouvrages de Cyril Bonfils-Guillaud, Jeanine Bouillet et sa petite fille, Maria.

Le cimetière est un livre ouvert, aidez-nous à le lire...

Histoire révélée au cimetière par Stéphane Gandini, conseiller municipal

*La taphophilie est une passion ou un intérêt prononcé pour les cimetières, qui peut déboucher sur une forme de tourisme spécialisé.

Être Éco-responsable dans votre cimetière

La Ville s'engage prochainement dans une initiative visant à sensibiliser les habitants à la gestion responsable des déchets au cimetière municipal.

Les 4 fosses présentes au cimetière offriront désormais un espace dédié au tri des végétaux et un autre destiné aux déchets plastiques.

Comment fonctionne le tri des déchets au cimetière ?

Un panneau d'information à l'entrée du cimetière permettra aux visiteurs de localiser facilement les zones de tri pour les déchets plastiques et non organiques, tels que les pots en terre, les pots de fleurs en plastique, les fleurs artificielles, les emballages en plastique, etc. De même, les déchets végétaux, comme les fleurs naturelles, les feuilles, le terreau, les mousses, seront clairement identifiés.

Cette initiative vise à réduire la quantité de déchets non recyclables et à encourager la réutilisation des matériaux végétaux lorsque cela est possible.



Goûter champêtre Temps festif et convivial pour nos seniors



Comme chaque année, le CCAS (centre communal d'action sociale) s'attache à réunir les seniors de la commune pour un temps convivial et festif au bassin nautique. Les aînés ont été conviés le 14 juin et le 20 septembre 2023 après-midi pour un goûter en musique, avec la présence de l'orchestre-accordéoniste Cor Brasil. Ce fut l'occasion pour eux de rencontrer 3 jeunes de la commune qui ont pris plaisir à réaliser de remarquables tartelettes et autres mignardises lors d'un chantier éducatif avec l'association Prev'en IR. Ils ont également servi les aînés avec enthousiasme et bienveillance. De magnifiques corbeilles de fruits ont été préparées par Murielle de Chasse primeur. Tout le monde a apprécié ce bon moment de partage...



20 septembre 2023

14 juin 2023

SOLIDARITÉ

Solidarité estivale

Un soutien chaleureux pour nos aînés à Chasse-sur-Rhône

Cet été, la chaleur intense a touché la région, suscitant des inquiétudes pour le bien-être des aînés de Chasse-sur-Rhône. Le plan canicule a été déclenché à 3 reprises pour veiller sur les résidents âgés de 65 ans et plus. Les personnes âgées isolées se sont inscrites grâce au coupon-réponse du courrier envoyé par le centre communal d'action sociale. A chaque déclenchement par la préfecture, les élus municipaux ont assuré un suivi personnalisé aux aînés. Les 68 personnes qui se sont fait connaître, ont été contactées téléphoniquement quotidiennement

par Carmela Lo Curto, première adjointe, et Christine Frechoso, conseillère déléguée en charge des seniors. Cette veille a été essentielle pour garder du lien avec les aînés, et s'assurer qu'ils étaient en forme malgré ces fortes chaleurs. Tel que cela a été indiqué sur les panneaux lumineux et panneau pocket, la salle Verlaine et une salle de la Mairie ont également été ouvertes en après-midi sur ces périodes de canicule, ce qui a permis à quelques aînés de se réunir dans un espace de fraîcheur.



Le CCAS fait son grand déménagement !

Depuis le mois de septembre 2023, le CCAS a été transféré. Précédemment localisé en Mairie, le CCAS investit des locaux fraîchement rénovés, situés à l'angle de l'entrée de la Mairie (ancienne agence Caisse d'Epargne). Dans la continuité du fonctionnement actuel du CCAS, les habitants continueront d'être reçus sur rendez-vous de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (sauf les mercredis et les vendredis matins).



Ce nouvel emménagement permettra de recevoir les Chassères de manière plus confidentielle dans des bureaux privés et de recevoir les personnes à mobilité réduite dans des locaux adaptés. Notez qu'en ce qui concerne votre courrier, l'adresse postale reste la même pour que vous puissiez continuer à nous contacter comme d'habitude.



Une attention renouvelée auprès des aînés à l'occasion des fêtes de fin d'année

La période des fêtes de fin d'année est l'occasion pour la municipalité de mettre à l'honneur les aînés de la commune, tout en donnant du sens aux valeurs de partage et de lien social. Comme chaque année, les personnes âgées de plus de 70 ans se verront proposer un repas convivial ou un panier gourmand composé de douceurs et de mets festifs. Les invitations seront adressées par courrier postal, les coupons réponses permettront de vous inscrire.

SOLIDARITÉ

Forum Santé et Bien-être Plongez dans un univers de sérénité et de vitalité

La première édition du Forum Santé, Bien-être, organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS de la Ville) vous ouvre ses portes le **vendredi 20 octobre de 14h à 19h** au Complexe sportif de Moleye. Le forum a pour objectif de familiariser les habitants avec les services et les dispositifs mis en place pour améliorer leur qualité de vie à travers la santé : le bien-être physique, mental et social.

Stands d'information, échanges, ateliers ludiques, conférences, tous les professionnels et bénévoles vous accueilleront pour vous informer de vos droits en matière de santé. Vous aurez l'opportunité de vivre concrètement la notion de bien-être et de santé grâce à des activités physiques, culturelles et culinaires qui contribuent à une vie saine et épanouie.

Mais ce n'est pas tout ! Le sport et la solidarité seront à l'honneur lors de ce Forum. Les élèves de l'école

élémentaire Pierre Bouchard feront un cross, dont les recettes seront reversées à l'association "Tellement Proches", engagée dans la lutte contre les cancers pédiatriques. De plus, le Rugby Club de Chasse-sur-Rhône (RCCR) tiendra un match de rugby féminin dont les recettes seront versées à l'association "Europa Donna", dédiée à la lutte contre le cancer du sein.

Pour encourager cet élan de générosité, la Ville versera une subvention exceptionnelle à Europa Donna, équivalente au montant collecté grâce à la tombola du match de rugby.



Pour Carmela Lo Curto, 1^{ère} adjointe et Sandrine Renaud, adjointe à la santé

« A l'heure des pénuries de médecins et plus globalement des carences du service public de santé, la 1^{ère} édition du forum Santé Bien-être sera l'occasion d'informer, de renouer des liens et de créer des synergies sur notre territoire entre les acteurs de santé et les habitants. Le bien-être physique, mental et social est une des priorités de notre mandat, c'est pourquoi nous espérons vous voir nombreux lors de cet événement ! »

SÉCURITÉ



Nouveaux locaux pour la Police municipale

La police municipale sera désormais installée dans les locaux de l'ancienne Caisse d'Épargne, Place Jean Jaurès, avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Les jours d'accessibilité sont du lundi au vendredi dans un créneau variable entre 8h et 17h30.

Cette réinstallation permettra aux citoyens de bénéficier d'une meilleure accessibilité PMR et garantira une meilleure confidentialité.

Vous pouvez contacter le service via l'adresse e-mail suivante : police.municipale@chasse-sur-rhone.fr ou en composant le 06 32 41 43 40.

Votre guide des sorties culturelles de votre ville !

Notre volonté d'associer les écoliers de la maternelle au CM2, et tous les acteurs sociaux-culturels de la ville est un fondement de notre politique culturelle. Nous avons décidé de mettre au cœur de cette saison culturelle 2023-2024, le spectacle vivant sous toutes ses formes : danse, théâtre, musique, clowns, conte...

Par exemple, le conte « *Le monde était une île* » pour voir, toucher, écouter, ressentir. « *Corrason* » avec Stracho Temelkovski en collaboration avec le danseur Mourad Merzouki, des instants de « *Douceur* » ou de rire avec les clowns Filomène et Félix dans « *L'imromptu* »...

La Micro-Folie sera toujours présente tous les mois pour vous faire découvrir les œuvres d'art des plus grands musées nationaux et européens.

Cette 3^{ème} saison culturelle sera marquée par un nouveau graphisme et une nouvelle présentation sous forme de calendrier trimestriel afin de vous informer au plus près des événements. Enfin, nous souhaitons qu'elle permette d'installer durablement le Château comme une vraie salle de spectacle, un lieu de rencontres et de partages incontournable.



Bibliothèque

Carte unique mise en place le 1^{er} octobre

La mutualisation de la carte d'abonnement, carte unique des bibliothèques appartenant au réseau "Trente et +" permettra aux habitants de la commune de profiter, avec un seul abonnement, de l'ensemble des services et des collections de 16 bibliothèques de 13 autres communes alentours.

Les communes du réseau "Trente et +" sont Chasse-Sur-Rhône, Chonas-L'Amballan, Chuzelles, Jardin, Les-Côtes-D'arey, Luzinay, Reventin, Serpaize, Pont-Evêque, Estrablin/Moidieu, Eyzin-Pinet, Septème et Vienne.

Tous les habitants, abonnés ou pas, peuvent déjà accéder à toutes les bibliothèques gratuitement, et consulter les livres sur place.

Les abonnés ont, à partir du 1^{er} octobre, la possibilité d'emprunter autant de documents qu'ils souhaitent parmi plus de 220 000 livres, cd, dvd, partitions, revues... dans les 16 bibliothèques du bassin viennois, dont celle de leur commune. Ils gagnent aussi un accès à des milliers de ressources en ligne telles des livres numériques, de la musique, de la presse numérique, des films... Une même grille tarifaire sera appliquée sur chaque bibliothèque avec des avantages comme la gratuité pour les moins de 26 ans. Il sera aussi possible de réserver et faire acheminer des documents dans la bibliothèque de son choix.

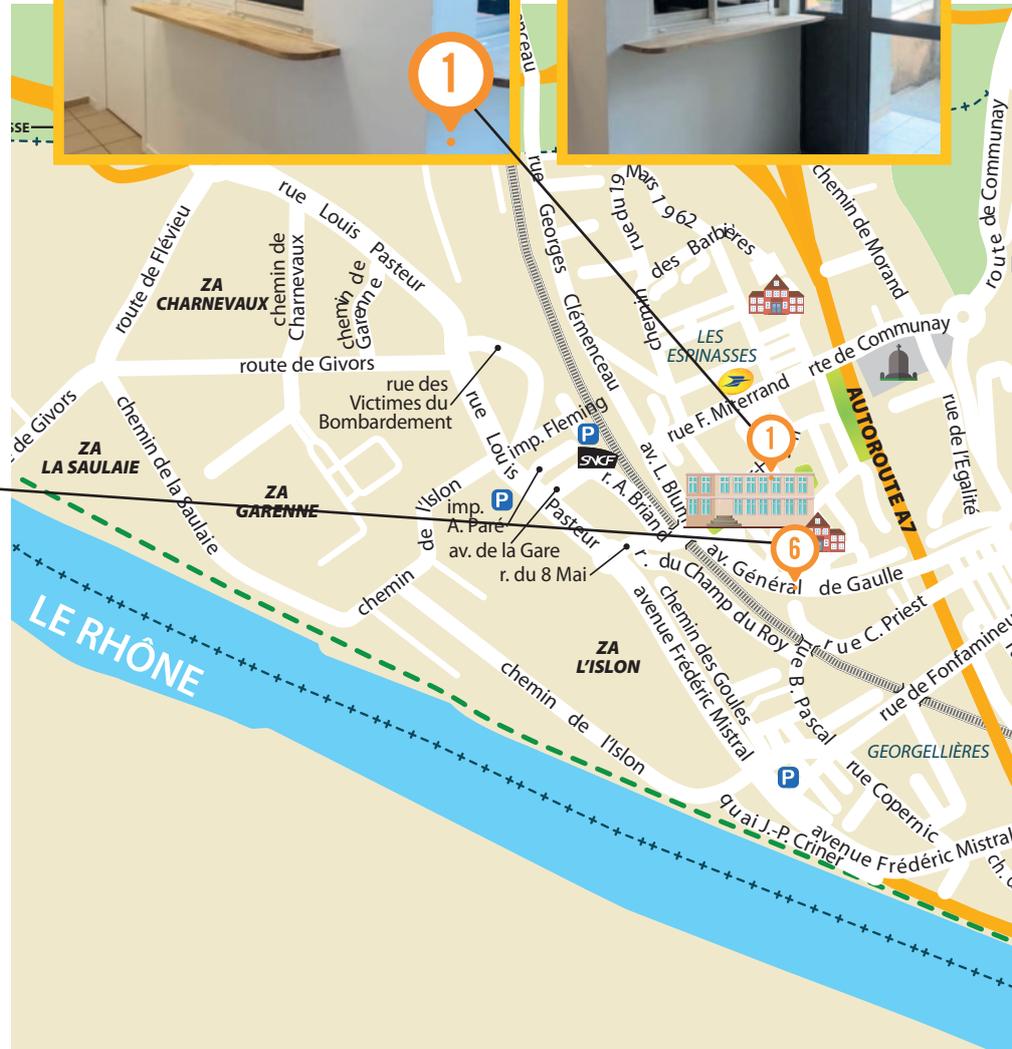


D'autres détails sont en ligne sur le nouveau site internet commun des bibliothèques du réseau "Trente et +" : www.trente-et-plus.fr



TRAVAUX

Château - MJC : création d'un bureau d'accueil pour mieux servir les usagers du Château.



Ecole Maternelle du Château :

Pose d'interphone à l'entrée de l'école pour faciliter la communication.

Installation de films occultants sur les fenêtres côté cour.

Réfection des peintures dans la salle d'eau (toilette).

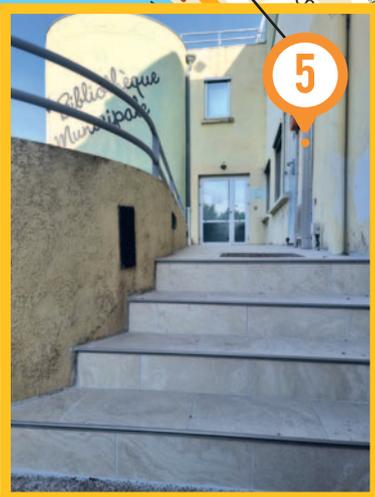




Ecole Élémentaire Pierre Bouchard : installation d'un tableau d'enseignement dans la nouvelle salle de classe, autrefois la salle des instituteurs.



Réfection de la route de la Montée Saint Martin



Bibliothèque municipale : rénovation du carrelage et des escaliers pour améliorer l'accueil des visiteurs.



Rue de la République - Travaux routiers : réfection temporaire de la chaussée en réponse aux travaux routiers en attendant la finalisation prochaine de la voirie.

REJOIGNEZ-NOUS AU FORUM DE L'EMPLOI ET PRÉPAREZ-VOUS À DÉCOLLER VERS DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS !



FORUM DE L'EMPLOI

JEUDI 23 NOVEMBRE 2023

14H00 - 16H30

SALLE JEAN MARION
ALLÉE DES LAURIERS

CHASSE-SUR-RHONE

 Ville de Chasse-sur-Rhône

 Panneau Pocket

chasse-sur-rhone.fr



De nombreuses opportunités s'ouvrent aux chercheurs d'emploi avec les recrutements de Burger King et la création du Forum de l'Emploi. Grâce à la mobilisation des acteurs locaux, la commune bénéficie de larges possibilités dans son bassin économique.

Un phénomène visible sur le taux de chômage dans la commune. En effet, au cours de ces 3 dernières années, nous comptons 90 demandeurs d'emplois en moins sur la commune. Ainsi, depuis 2020 le taux de chômage est passé de 8,2% à 6% à Chasse-sur-Rhône. Un taux inférieur à la moyenne nationale située autour de 8% !



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi depuis 3 ans

Burger King

Des postes restent à pourvoir !

Depuis son ouverture dans la zone commerciale de Chasse-sur-Rhône, l'enseigne Burger King connaît un grand succès ! Pour composer l'équipe de 80 collaborateurs, l'entreprise a organisé des sessions de "job dating" et des réunions d'information en lien notamment avec la Ville de Chasse-sur-Rhône.

L'installation récente du restaurant a permis l'embauche de 30 habitants de Chasse-sur-Rhône ! Ces Chassères de tout âge, venus des quatre coins de la ville ont su saisir leur chance, et entament une nouvelle étape de leur vie professionnelle.

Les éducateurs de l'association PREVENIR ont également joué un rôle important pour ces prises de poste, en facilitant l'accès à ces opportunités pour les jeunes en recherche d'emploi. Malgré les nombreuses embauches déjà réalisées, quelques postes restent à pourvoir à ce jour.

Si vous cherchez une opportunité professionnelle, déposez votre CV !

Adresse : youssef.elhamdaoui@hotmail.fr

Rejoignez la 3^{ème} édition du Forum de l'emploi et préparez-vous à décoller vers de nouvelles opportunités !

Le Forum de l'Emploi est de retour pour sa troisième édition ! Organisé par Pôle Emploi en partenariat avec la Ville de Chasse-sur-Rhône, le Centre Social, la Mission Locale de l'Isère Rhodanienne, Cap Emploi, l'association PREVENIR et le PLIE de Vienne Condrieu Agglomération (Plan Local Pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi), l'évènement aura lieu **le jeudi 23 novembre 2023, de 14h à 16h30, à la salle Jean Marion.**

Le Forum de l'Emploi qui avait accueilli près d'une trentaine d'entreprises de tous les secteurs, continuera cette année à proposer des postes et des opportunités diversifiées !

Faites évoluer votre carrière professionnelle et notez votre prochain évènement du 23 novembre dans votre calendrier !



JOB D'ÉTÉ

Lors de l'été 2023, 6 jobs d'été ont été pourvus au Service Technique de la Mairie de Chasse-sur-Rhône !

Ces six jeunes âgés de 16 à 20 ans ont déposé une fiche de projet et un CV pour effectuer, pour certains d'entre eux, leurs premiers pas dans le monde professionnel. Parmi les missions effectuées avec succès : l'entretien des espaces publics urbains, le maintien d'un espace public propre, accueillant, pédagogique et sécurisé pour les usagers.

Le bilan de ces recrutements saisonniers s'avère très positif et sera reconduit pour la saison estivale 2024 !



Pour Sonia Doukhali, conseillère municipale déléguée à l'emploi et à l'insertion

« C'est une véritable satisfaction de voir que l'attractivité de notre territoire, et la présence de nombreuses entreprises profitent directement aux Chassères en situation de recherche d'emploi. Le taux de chômage dans notre ville est en nette baisse et le travail mené depuis 3 ans, notamment l'organisation des rencontres entre employeurs et demandeurs d'emplois porte ses fruits ! Nous poursuivrons les actions en ce sens pour permettre aux chassères les plus éloignés de l'emploi, de retrouver une activité. »



CONTRÔLE
TECHNIQUE
AUTOMOBILE

CTVA SEYSSUEL

ZI de Seyssuel
1032 route de Chasse-sur-Rhône - 38200 Seyssuel
sur rendez-vous
04 74 78 38 38

Vente - Achat - Division parcellaire
Estimation gratuite - Recherche de biens

Une approche 100% humaine pour
réaliser le rêve de chacun,
car un projet immobilier réussi...
c'est avant tout une relation de confiance

Marie ACHARD TABONE



☎ 06 52 40 67 31

✉ machard@efficity.com



POINT PNEUS

Le spécialiste du pneu

**NOUVEAUTÉ
GÉOMÉTRIE 3D
DÈS 70€**

GARAGE

VENTE et montage
de pneus neufs et occasions
de toutes marques

ENTRETIEN de votre véhicule

159 Chemin de La Garenne
38670 Chasse-sur-Rhône

f@pointpneu

04 78 07 05 92

Ô' Riz' Gine

RESTAURANT ASIATIQUE



**Buffet à volonté • Vente à emporter
Ouvert tous les jours**

115 Chemin des Roues
38670 Chasse sur Rhône
Tél. 04 78 81 09 48

LE COURRIER

DES LECTEURS

Vos questions / Nos réponses

Entre chaque parution de votre magazine municipal, vous pouvez nous poser toutes vos questions via l'adresse : communication.mairie@chasse-sur-rhone.fr. Toute question aura une réponse et nous en publierons une sélection à chaque numéro.



Question de riverains nouvellement installés à Chasse-sur-Rhône : « Quelles sont les conditions d'accès à la déchetterie de Chasse-sur-Rhône ? »

Réponse de Salah Bouchama, adjoint Environnement, sécurité et prévention des risques :



« Vous êtes plusieurs à nous avoir interpellés pour connaître le fonctionnement de la déchetterie. Les conditions d'accès à celle-ci sont simples : il suffit de se rendre en mairie pour que l'on vous délivre une carte d'accès. Celle-ci est totalement gratuite pour les particuliers qui peuvent déposer leurs déchets de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h chaque jour de la semaine, sauf le dimanche !

Il s'agit donc d'une démarche simple et gratuite pour les habitants !
Par conséquent, aucune excuse pour ne pas y déposer ses encombrants dès que cela s'impose. Pour rappel, le dépôt de déchets en pleine nature ou en dehors des espaces prévus à cet effet, est un acte systématiquement sanctionné d'une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à 15 000 euros. Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour nous aider à garder notre ville propre et préserver un environnement agréable à vivre au quotidien. »



Droit de réponse

Je suis Michel Rousson, propriétaire de la péniche Ourson. Je souhaite exercer mon droit de réponse à la suite de l'article intitulé « la péniche de la honte » paru dans le bulletin municipal de juillet. Les groupes AGIR ENSEMBLE POUR CHASSE et CHASSERES AVANT TOUT ont demandé le remboursement de la subvention municipale ainsi que des frais de rénovation de ma péniche. Je tiens à rétablir la vérité face à ces allégations inexactes, mensongères et diffamatoires qui portent préjudice à mon honneur et à la réputation de l'ONG COEDADE.

Pour clarifier la situation, voici les points importants :

- Mon nom, Michel Rousson, est clairement inscrit sur la boîte aux lettres et l'immatriculation de la péniche. J'ai été ouvert à rencontrer les citoyens et les élus, contrairement aux groupes d'opposition qui n'ont jamais pris contact.
- J'ai fourni les jugements des procédures contre VNF des cinq dernières années et 4 mois depuis décembre 2014 (et non pas 10 ans), avant mon arrivée à Chasse en mars 2020. Ces documents sont disponibles à la mairie de Chasse-sur-Rhône.
- Je n'ai pas obtenu d'autorisations pour occuper des emplacements précédents en raison de la déclaration de VNF selon laquelle ces emplacements n'existaient pas. J'ai présenté mes conclusions d'appel et l'arrêt en tant que preuves, documents disponibles à la mairie.
- J'ai été confronté à des tarifs excessifs imposés par VNF pour les emplacements, dépassant largement les redevances normales affichées sur leur site.
- L'ONG COEDADE a respecté son engagement envers la mairie de Chasse en employant des jeunes en insertion et en effectuant des paiements, notamment une prestation de 1 600 € en décembre 2022.
- L'ONG COEDADE a versé 1 850 € chaque année pour le péage d'amarrage. En revanche, la précédente municipalité n'avait perçu aucun revenu car le ponton

- d'amarrage était intentionnellement inoccupé. Malgré cela, la CNR facture annuellement 1 850 € à la mairie pour la mise à disposition du ponton, qu'il soit utilisé ou non.
- En raison de pressions exercées par les opposants, mes véhicules stationnés sur le parking ont été mis en fourrière, entraînant des frais de dépannage et de gardiennage s'élevant à 1 500 €.
- Au total, j'ai déboursé 8 650 € au cours de ces 3 années, contribuant ainsi à l'économie locale.
- La Mairie a versé une subvention annuelle de 2 000 €, dont nous n'avons sollicité qu'une seule tranche sur la période de 3 ans en raison de retards dans nos travaux.
- Quant à la demande de rembourser les travaux de rénovation que j'ai personnellement financés et réalisés... cela soulève des questions sur la démocratie en jeu. Si cette élue aspire à exercer le pouvoir, il convient de rester vigilant sur le traitement réservé aux biens privés des citoyens de Chasse réalisant des travaux de rénovation.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers les habitants de Chasse pour leur soutien au cours de ces trois années et les encourage à suivre notre projet sur le site www.coedade.eu.

Cordialement,

Michel Rousson

ASSOCIATIONS

LA VIE DE NOS

GS CHASSE BASKET, C'EST LA REPRISE !

Les championnats ont repris et la 1^{ère} phase est presque terminée. Cette saison, nous comptons 13 équipes de jeunes (U9 à U18) 1 équipe SENIORS féminines, 2 équipes SENIORS masculins et 1 équipe LOISIRS féminines, toutes inscrites en championnat départemental.

Nos U15f ont joué une phase de brassage région. Nous n'avons pas encore le classement définitif. Espérons qu'elles pourront valider leur montée en Ligue.

En revanche nos U20m ont confirmé leur belle saison dernière.

Ils évoluent donc, pour la 2^e année consécutive, en championnat régional. Souhaitons-leur de faire aussi bien que l'an passé !

Nos tous petits, de 3 à 6 ans, ont également repris leurs entraînements.

Vous pouvez encore faire découvrir le basket à vos pitchounes, venez nous voir au gymnase le samedi matin.

Notre section BASKET SANTÉ reprend également. Elle est ouverte à tous, porteur de handicap, en convalescence, ou simplement en reprise d'activité sportive. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Célia, diplômée STAPS-APAS : choron.celia@gmail.com

Côté événements, notez sur vos agendas notre traditionnel vide-greniers qui aura lieu le 19 novembre. Venez nombreux faire de bonnes affaires et passer un bon moment convivial à la buvette.

A très vite au gymnase !

Laurent Renaud, Président

Retrouvez toutes les infos sur notre site internet www.gschassebasket.fr et notre page facebook. Vous pouvez nous joindre au 06 58 53 79 14 ou par mail gskbasket@orange.fr



© Markus Spiske Unsplash

LA SOCIÉTÉ DES VIGNERONS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Le Président et son bureau espèrent que vous avez passé de bonnes vacances et vous souhaitent une bonne rentrée.

La traditionnelle vente des saucisses à la grappe aura lieu le 22 octobre 2023 au niveau de l'atrium place des écoles. Nous espérons vous voir nombreux pour partager cette matinée avec nous.

A bientôt

Le Président et son bureau.



SOU DES ÉCOLES LAIQUE CHASSE-SUR-RHÔNE

L'année scolaire a débuté sur les chapeaux de roues grâce au Forum des Associations et notre assemblée générale suivi de notre pique nique participatif. Merci à tous pour votre présence.

Nouveauté, avec l'aide du Centre Social, nous organisons une soirée **le 31 octobre pour fêter Halloween**. Prévoyez vos déguisements les plus effrayants.

Le **8 décembre** nous participerons aux festivités de Chasse en Lumières.

Le **15 décembre**, un spectacle pour célébrer Noël sera offert à tous les élèves chassères.

Et bien évidemment nous ne terminerons pas l'année sans organiser notre traditionnelle **vente de chocolats !**

Céline Del Olmo
Présidente du Sou des Ecoles

Tél. 06 70 07 81 26
soudesecoleschassesurrhone@gmail.com
www.facebook.com/soudesecoleschassesurrhone



LES SAUVETEURS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Quelle saison de Joute

Après avoir remporté le défi de l'organisation des finales de joute 2022, les joueurs ont réalisé une saison exceptionnelle en battant ses records. Nos joueurs ont gagné 6 challenges sur 8 en méthode Givordine et ont remporté la Coupe de France par équipes fin juillet à Condrieu, après être passé à un cheveu en 2021 et 2022. Cette fois ci était la bonne.

Du coté individuel, pas moins de 14 joueurs ont obtenu leurs sésames pour les finales du Championnat de France à Loire sur Rhône, fin août, dont 5 féminines. Un nouveau record ci-après les résultats :

Cadettes	Emilie NORMAND 4 ^e - Océane BENOIT S/Championne
Cadets Légers	RIVAT Emeri 4 ^e - Donovan GOURY Champion de France
Cadets Lourds	HALLEGUA Noah Champion de de France
Féminines -20 ans	GAUTHIER Mayane 4 ^e - BOISSON Clothilde 3 ^e
Juniors Légers	GOURY Mattéo 3 ^e
Féminines +20 ans	NORMAND Cécile Championne de France
Seniors Légers	GOURY Corentin 3 ^e - BOISSON Alexis S/Champion
Seniors Moyens	ROCHER Quentin Champion de France
Seniors Mi Lourds	DURAND Benjamin 4 ^e - NORMAND Damien 3 ^e

Soit 4 titres la même année en Lyonnaise/Givordine un nouveau record pour le club.

Notons également la relève avec la participation à la finale exhibition en minimes Lourds pour Boisson Henry.

Mais nos joueuses ne sont pas arrêtées en si bon chemin, en effet notre club pratique également les méthodes du Nord de la France.

Nous avons 4 qualifiés en Championnat de France et 4 pour le championnat de Ligue pour les écoles de joutes avec encore du positif. Benoit Océane remporte le titre de Championne de France en Cadettes devant sa collègue BOISSON Eugénie S/Championne.



Normand Cécile récupère son titre de Championne de France en Parisienne et double la mise après celui de Lyonnaise.

Normand Emilie remporte les 2 titres de ligue en minimes en méthode Parisienne et Alsacienne.

Notons les belles 4^e place de Gauthier Mayane en moins de 20 ans et Normand Justine en Ecoles de Joute Parisienne ainsi que la participation de Clechet Garance et Laurent Maeva respectivement en Ecoles de Joute et Minimes.

Le bureau est satisfait que les investissements humains et financiers pour accompagner nos joueurs au 4 coins de la France soient récompensés par cette belle moisson de médailles et félicite tous ces sportifs pour ces résultats.

Nous remercions tous les entraîneurs et supporteurs pour leur soutien !

Place aux rameurs dès demain avec la 2^e partie de saison et les 3^e championnat pour imiter leurs amis jouteurs.

Damien NORMAND
Président des Sauveteurs de Chasse





TENNIS CLUB DE CHASSE-SUR-RHONE

Une nouvelle saison pleine de promesse au TCC !!

Notre saison a débuté comme d'habitude par notre journée d'inscription qui s'est déroulée lors du Forum des Associations le samedi 9 septembre de 9h à 13h au complexe de Moleye. Nous avons donc pu proposer des démonstrations sur les terrains extérieurs. Il y a eu une forte affluence d'enfants souhaitant s'inscrire à l'école de tennis.

La relève du TCC est belle et bien assurée ! Petite nouveauté cette année : nous organisons pour la troisième fois deux tournois multi-chances.

Ils se dérouleront les week-ends du 11/12 novembre et celui du 9/10 décembre au complexe de Moleye. Deux gros week-end en perspective !

Enfin nous souhaitons la bienvenue au sein du bureau à Régis Delevaux en tant que Vice-président et Thomas PELOILLE en tant que Webmaster. Nous leur souhaitons la bienvenue à tous les deux !

Pour toutes informations, nous vous remercions de nous contacter en nous écrivant sur notre adresse mail de contact :
club@tennis-csr.com.



© Samuel-Eliot Nodler



CENTRE SOCIAL PAUL VITTOZ DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Nouvelle saison

Une nouvelle saison pour revenir à l'essentiel et se réinventer. Forts de l'expérience estivale avec l'organisation des animations de proximité proposées dans tous les quartiers de la commune, et grâce au dispositif « quartier d'été », nous vous proposerons cette année un centre social « hors les murs » avec de nouvelles animations et de nouveaux ateliers. Dès la rentrée, nous vous invitons à participer à la commission manifestations, qui aura pour but d'organiser la fête d'Halloween, en partenariat avec le sou des écoles ainsi que la préparation du carnaval 2024.

L'action du centre social existe grâce à l'implication des bénévoles du conseil d'administration, du travail des salariés mais aussi par l'engagement de la municipalité et la confiance qu'elle nous porte.

A travers nos activités, nous œuvrons pour le maintien du lien social nécessaire à l'épanouissement personnel ainsi qu'au développement de notre territoire.

Mais nous cherchons aussi à élargir nos activités pour accueillir le plus grand nombre d'entre vous.

Que vous soyez adhérent ou que vous soyez jeune ou moins jeune, vous êtes tous les bienvenus ! Comme chaque année cette plaquette, vous proposera des événements festifs, des activités et divers ateliers. Deux nouveaux projets en cours, « lutter contre l'isolement des seniors » et le « Repair café » permettront à ceux qui le souhaitent de mettre leurs talents au service des autres. C'est la raison pour laquelle nous vous espérons très nombreux cette année encore.

Mme Sauvage Martine, Présidente

Pour toutes informations
Tél. 04 78 73 86 22
direction@centresocial-chasse.fr
accueil@centresocial-chasse.fr



Consultez notre page facebook :
Centresocial-ChassesurRhône



ÉCOLE DE MUSIQUE

Les activités de l'école de musique ont repris en cette nouvelle saison 2023-2024. Les classes d'instruments et nos Fabriks font le plein, aussi bien en Classique, Musiques Actuelles ou encore en Jazz. Pour les plus jeunes, il reste des places sur les cours d'éveil musical (moyennes sections) mais aussi en parcours découverte (CP), n'hésitez pas à venir essayer.

Tous nos élèves préparent déjà les différents événements qui interviendront tout au long de l'année. Une scène ouverte est déjà programmée, elle aura lieu au Château le mercredi 18 octobre. Vous pourrez ensuite nous retrouver lors de Chasse en Lumières le 8 décembre prochain, musi'Classik, et bien évidemment sur notre festival Musi'Colors qui fêtera cette année, ses 10 ans, une grande fête en perspective.



LA CHORALE RECRUTE !

Nouvelle saison
nouveau
projet...

La chorale du
mercredi soir
(de 18h15
à 19h45) est
à la recherche

de quelques « zombies »
chanteur.euse.s
(tout âge, tout niveau),
pour son programme spéciale
Halloween, programmé lors
de la prochaine scène ouverte
du mercredi 18 octobre.

Si toi aussi tu ne peux t'empêcher
de te balancer sur THRILLER,
si ton défi de la rentrée est
d'apprendre à chanter en
groupe, ou encore que tu ne
rates jamais une occasion de
te déguiser, vient nous rejoindre
en famille, entre amie, entre
voisins ou plus !

LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE



Une rentrée 2023-2024 dynamique à la MJC de Chasse-sur-Rhône : enfants, bien-être, culture et plus encore

La MJC de Chasse-sur-Rhône a entamé la nouvelle saison avec un dynamisme qui a séduit un large public. Grâce à l'implication remarquable de nos bénévoles lors des inscriptions et du forum des associations, nous avons pu tester de nouveaux processus pour faciliter l'accès à nos activités. Cette initiative a grandement contribué à rendre nos activités plus accessibles pour tous les adhérents.

Cette année, nos activités pour les enfants, comme le judo et la gymnastique sportive, ont remporté un vif succès. Elles favorisent le développement de la motricité et l'acquisition des règles de comportement. La MJC compte sur une équipe de professionnels dévoués pour encadrer les jeunes de manière passionnée et compétente.

Une nouvelle politique tarifaire pour les activités axées sur le bien-être a rencontré un écho favorable.

Des activités telles que le Yoga, qui offre une approche centrée sur les besoins du corps et l'amélioration des postures. Également les cours de renfort- cardio et de Zumba, qui permettent de se dépenser et d'éliminer les tensions de la journée, mais aussi la marche nordique qui offre des balades dans notre commune, de quoi découvrir notre petite ville de demain, du bord du Rhône jusqu'au bois du Gorneton, où vous retrouvez les œuvres éphémères du sentier ; ce formidable projet MJC porté par Michel Parret qui allie préservation de la nature et culture.

La diversité est au cœur de nos activités. Les amateurs de danse peuvent s'épanouir avec des cours de danse moderne, classique, africaine et hip-hop, favorisant l'expression artistique et corporelle des jeunes de Chasse-sur-Rhône.

Sur le plan culturel, des ateliers de dessin animés par Rosemay et une toute nouvelle activité théâtre dirigée par Ghislaine sont également au programme pour cette saison de quoi pouvoir exprimer toute sa créativité.



Cette diversification des activités renforce notre engagement à offrir un éventail complet d'options pour répondre aux intérêts variés de la population.

La MJC se tourne vers l'avenir en envisageant de collaborer davantage avec les professionnels locaux. Cette initiative permettra aux personnes travaillant à Chasse sur Rhône de découvrir des activités sportives et culturelles pendant leurs temps de pause, renforçant ainsi l'intégration de la MJC dans la vie de la communauté chassèroise.

Ne manquez pas le forum santé bien être, le 20 octobre 2023, avec une initiation au Yoga et une conférence enrichissante au programme. Les élèves de l'école Pierre Bouchard auront également la chance de découvrir une exposition sur le patrimoine grâce à notre section. Les aînés ne sont pas en reste, avec des réunions hebdomadaires pour des jeux de cartes et des parties de loto divertissantes.

La MJC est ouverte à tous, nous vous invitons à visiter notre site internet et à venir nous rencontrer au bâtiment Le Château. Vous trouverez certainement une activité qui vous permettra de vous épanouir et de développer votre potentiel. On peut s'inscrire toute l'année à la MJC.

La MJC

Accueil du public MJC

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi 16h-18h

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h

Tél. : 04 72 24 29 63

Consulter notre site internet : <https://emchasse.com>



DU COTÉ DE L'AGGLO

Objectif compost pour tous : que propose l'Agglo ?

Les déchets alimentaires représentent un tiers du poids de la poubelle grise : les trier c'est leur permettre d'être compostés et réutilisés localement en engrais naturel plutôt que d'être incinérés.



Une solution adaptée à chacun, quel que soit le lieu d'habitation

Vienne Condrieu Agglomération **accompagne ses habitants dans cette démarche, en proposant depuis 2009 la mise à disposition gratuite** de composteurs individuels (pour les logements individuels avec un espace extérieur privatif), de composteurs partagés (pour les logements collectifs avec espaces verts) et de lombricomposteurs (pour les logements individuels sans espaces verts).



Ces équipements permettent de produire soi-même un engrais naturel pour nourrir le sol de notre jardin potager ou la terre de nos jardinières.

Vous êtes intéressés ?

Rendez-vous sur le site de Vienne Condrieu Agglomération, rubrique
Mes démarches
> Déchets
> Je demande un composteur
ou un lombricomposteur



DU COTÉ DE L'AGGLO

Une collecte en apport volontaire sur certains secteurs pilotes d'habitat dense

Néanmoins, sur les centres-villes présentant un habitat dense, souvent sans espace extérieur, ou sur les secteurs en grands collectifs, la pratique du compostage reste complexe voire impossible. L'Agglo a ainsi décidé de proposer une collecte séparée des déchets alimentaires en apport volontaire.

Depuis le 16 octobre 2023, le quartier des Georgelières s'est vu équiper de **bornes d'apport volontaire pour la collecte des déchets alimentaires**. Ces déchets sont ensuite collectés par un camion benne spécifique pour permettre leur valorisation en compost.

Quels déchets sont acceptés ?

Sont concernés :

- Les préparations de repas : épluchures, coquilles d'œufs ou de noix ;
- Les restes de repas : os, arêtes de poisson, restes d'assiette ;
- Les produits alimentaires périmés sans emballage : pain, fromage... ;
- Autres déchets biodégradables : thé, café en sachet et en vrac, fleurs fanées.



Que deviennent vos déchets alimentaires une fois collectés ?

Une fois collectés, les déchets alimentaires sont acheminés vers un site de compostage. Au bout de quelques mois de fermentation et de maturation, ils sont transformés en un compost naturel. Celui-ci est prêt à être utilisé par des agriculteurs ou des particuliers pour enrichir la terre et nourrir les cultures. La lutte contre le gaspillage et le tri des déchets alimentaires : un geste concret pour réduire notre impact sur l'environnement et transformer nos déchets en une ressource utilisable localement !

Trier vos déchets alimentaires, comment ça marche ?

- Les habitants concernés ont reçu la visite d'un ambassadeur qui leur a remis gratuitement un kit de compostage : un seau, des sacs kraft, une application smartphone ou un badge pour ouvrir la trappe de la borne et ainsi déposer leurs déchets alimentaires ;
- Chez eux, ils peuvent trier leurs déchets alimentaires dans le seau mis à disposition ;
- Les déchets alimentaires sont ensuite à déposer avec le sac kraft ou en vrac dans la borne d'apport volontaire la plus proche, accessible 24h/24.



Un doute ? Une question ?

Service gestion des déchets - www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr - 04 74 53 45 16

INFOS

Stationnement sur trottoir

Évitons le fléau du stationnement « sauvage »

Malgré les nombreuses places de stationnement gratuites à Chasse-sur-Rhone, il n'est pas rare de voir des usagers automobilistes se garer de façon à gêner la circulation des piétons ou d'autres véhicules.

En agglomération, le stationnement des véhicules doit s'effectuer sur le bas-côté de la chaussée, sur des emplacements spécifiquement désignés le long du trottoir s'il y a des places de stationnement disponibles, ou à droite de la chaussée dans le cas des voies à double sens. Sur une voie à sens unique, il est possible de stationner à gauche et/ou à droite.

Cependant, il est impératif de noter qu'utiliser le trottoir comme emplacement de stationnement est considéré comme une infraction grave relevant des contraventions de 4^e classe.

En effet, Les stationnements très

gênants sont punis d'une amende de 135€. Cela inclut, entre autres, le stationnement sur un trottoir, sur un passage piéton, sur une voie réservée à la circulation des bus ou des taxis, sur une zone réservée aux personnes à mobilité réduite, ou à proximité de toutes signalisations routières si le gabarit du véhicule masque ces dernières.

En résumé, stationner sur un trottoir est non seulement illégal, mais cela peut également générer des problèmes de sécurité et de mobilité pour les piétons. N'oubliez pas que le non-respect de ces règles peut entraîner des amendes conséquentes.



Pour Salah Bouchama, adjoint à la Sécurité

« Dans les espaces urbains et péri-urbains, il est essentiel de faire cohabiter nos mobilités. Piétons, cyclistes, auto-mobilistes, transports publics, etc. Tout le monde doit pouvoir trouver sa place et respecter la réglementation en vigueur pour assurer un trafic fluide en toute sécurité ! ».

Réglementation des bacs à ordures

Ensemble pour une ville propre !

Vienne Condrieu Agglomération s'engage à collecter les poubelles chaque semaine, mais un problème persiste. De nombreux habitants négligent l'importance de rentrer les bacs à ordures une fois qu'ils ont été vidés. Il est essentiel de rappeler que les trottoirs ne sont pas des emplacements pour les poubelles. Le rangement de ces dernières dans votre propriété privée est nécessaire pour éviter leur endommagement, leur dégradation, et surtout pour permettre aux piétons de circuler librement dans notre ville.

Depuis peu, une nouvelle réglementation est en vigueur pour réprimer le dépôt sauvage d'ordures. En effet, le dépôt de vos déchets hors des conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets ou aux emplacements désignés à cet effet, est systématiquement puni de 35 euros d'amende. Cette mesure vise à dissuader les comportements incivils et à promouvoir un environnement propre et sain.



Pour faciliter la gestion de vos déchets, il est essentiel de connaître les horaires de collecte dans votre quartier. Voici quelques informations utiles à ce sujet :

- **Grise ordure ménagère** : la collecte des ordures ménagères a lieu chaque vendredi matin. Assurez-vous de sortir vos poubelles la veille au soir pour garantir leur ramassage.
- **Bac jaune selon le secteur** : la collecte sélective des déchets recyclables a lieu le mercredi, tous les quinze jours, selon le secteur. Pour savoir si c'est le mercredi de collecte dans votre quartier, référez-vous au calendrier de collecte fourni par Vienne Condrieu Agglomération.



Pour Géraldine Sauvage, Conseillère déléguée - nature et aménagement du territoire

« Le traitement des débris, la bonne utilisation des poubelles ainsi que le respect du cadre de vie collectif incombe à chacun et doit être une priorité pour les Chassères soucieux du bien vivre-ensemble ! ».

INFOS

Un concours de pétanque en hommage à Mimi Kecili !

Le samedi 23 septembre dernier, le « Challenge MIMI » s'est tenu à l'Amicale Boule de Chasse-sur-Rhône.

Le concours de pétanque « Challenge MIMI » a réuni 46 équipes de 3 joueurs qui se sont affrontées le temps d'un après-midi dans une ambiance conviviale, en hommage à Clément KECILI dit « MIMI », citoyen engagé de la commune de Chasse-sur-Rhône décédé au cours de l'année 2022.

Ce tournoi qui s'est déroulé en présence de nombreux chassères mais aussi des équipes venues des communes avoisinantes, fut l'occasion de rendre un nouvel hommage à un homme connu de tous pour sa générosité, sa joie de vivre et son engagement pour les autres.



Les vainqueurs et organisateurs du « Challenge MIMI ».

Bienvenue à Hervé Blanc, nouveau Directeur des Services techniques

Hervé a fait son entrée dans la fonction publique en 1999 en tant qu'agent technique de maintenance à la ville de Lyon. Il a ensuite évolué pour devenir responsable des services techniques à Ampuis, puis directeur du Patrimoine Bâti à Annonay.

Le nouveau directeur technique fait désormais son arrivée à Chasse-sur-Rhône, apportant avec lui sa polyvalence et ses nombreuses expériences sur le terrain. Heureux de rejoindre notre commune, il relèvera avec enthousiasme le défi de projets ambitieux !



INFOS

Élections sénatoriales 2023

Les élections sénatoriales visent à choisir les membres du Sénat qui participent à l'élaboration et à la révision des lois.

Les "Grands électeurs", généralement des élus locaux, constituent le corps électoral de cette élection particulière. Le Sénat travaille en collaboration avec l'Assemblée Nationale pour adopter des lois. Ainsi les sénateurs sont élus pour représenter les Collectivités territoriales, et leur rôle est de contribuer à l'élaboration des lois et à la gouvernance du pays !

Les sénateurs élus dans l'Isère :

- **Guillaume CONTARD** Sortant
- **Didier RAMBAUD** Sortant
- **Damien MICHALLET** Sortant
- **Michel SAVIN** Sortant
- **Frédérique PUISSAT** Sortant



ETAT-CIVIL

Bienvenue à...

2023 - 3^e trimestre

CHAMBE Gabriel
NEVES BRUN Elina
WENDLING Andy
HENRION Adèle
LANTA Mattéo
BOUDEHEDJ Ali
QUIROGA Loan
COMBALUZIER Caleb

né(e) le

10 juin
13 juin
20 juin
10 juillet
28 juillet
27 août
5 sept.
11 sept.

Félicitations...

2023 - 3^e trimestre

CHIRON Arnaud / SERRA Emilie
ZAPATA PINO Steven / BESSEY Alissia

mariés le

24 juin
09 sept.

Ils nous ont quittés...

2023 - 3^e trimestre

BARBERAN José
GAWLY née DELABRE Marie
TANZILI Raymond
CAMPIGOTTO Aldo
DOITRAND Guy

décédé(e) le

04 juin
12 juin
01 juillet
06 août
30 août

Conformément à la Réglementation Générale à la Protection des Données (RGPD), la collectivité requiert le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication d'informations relatives à la vie privée : naissances, mariages ou décès. Si vous souhaitez voir publier l'information et/ou la photo de votre nouveau-né, de votre mariage ou pour un décès, vous pouvez l'envoyer à l'adresse suivante : etatscivil@chasse-sur-rhone.fr



Steven et Alissia

PATRIMOINE



Chasse en 1950



Démolition du cantonnement en 1988



1960 – Bâtiments et routes terminés

Les HLM du Château

Comme beaucoup de villes françaises à la sortie de la guerre, Chasse-sur-Rhône connaît une grave crise du logement.

Une lettre du Président du Comité des **H**abitations **B**on **M**arché (HBM) le fait bien ressortir « Suite aux dégâts causés à l'habitat de la commune lors du bombardement aérien du 12 août 1944, une centaine de logements serait nécessaire ».

Dans les années 50, la politique nationale d'urbanisme fait tout pour favoriser et subventionner les **H**abitations à **L**oyer **M**odéré » (**HLM**).

C'est en 1954 que Chasse réalise ses premiers achats de terrain pour leur construction. A l'origine, le projet doit s'établir sur un terrain nommé "Les Espinasses", mais c'est au Château que va se concrétiser ce projet en 1956. Plusieurs plans sont envisagés, mais finalement on prévoit de construire 80 logements en 3 bâtiments sur une surface de 5 550 m². Ces logements sont achevés en 1959.

Plusieurs fois réhabilités, ils sont devenus obsolètes. C'est pour cela que leur démolition est prévu en 2024.

D'autres projets suivront aux Espinasses, par la construction de 2 bâtiments, un en 1961 et l'autre en 1962.

La section « Patrimoine Chassère » de la MJC

Sources : Chasse sur Rhône au fil d'une histoire de Christine Fond

L'exposition est toujours visible sur les grilles de la cour de l'Ecole Maternelle du Château.

TRIBUNES

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

GROUPE MAJORITAIRE "CHASSE NOUVELLE ÈRE"

Une municipalité à l'écoute des habitants !

La reprise en main du développement de la commune ne peut se faire sans la participation des habitants. Depuis le début du mandat, nous travaillons au développement d'un contact quotidien entre la municipalité et les habitants, notamment grâce à des outils de communication multimédia comme le site internet de la Ville, les réseaux sociaux, ou « Panneau Pocket » et des consultations sur l'école et la ressourcerie par exemple. Aussi, notre majorité municipale

s'emploie à donner la parole aux chassères sur de nombreux sujets municipaux. Notre attachement à la démocratie locale se concrétise avec l'installation récente du Conseil des Sages, troisième instance de concertation après la création du Conseil des Enfants et du Comité Associatif. A ce propos, nous remercions les habitants qui s'investissent et font vivre ces outils démocratiques. Les regards aiguisés, les avis pertinents et les débats essentiels qui ressortent de ces instances profitent largement à notre

ville. Une attitude qui contraste malheureusement avec celle de l'opposition municipale qui s'illustre par sa mauvaise foi et son absence de réflexion... Quand elle n'est pas absente tout court ! En effet, depuis 3 ans, les groupes d'opposition brillent par leur absence aussi bien lors des événements municipaux que lors des Commissions de travail. C'est inacceptable, les Chassères méritent d'avoir des élus impliqués, qu'ils soient dans la majorité ou dans l'opposition.

GROUPE "AGIR ENSEMBLE POUR CHASSE"



Chasse = commune 0%
0 transparence
0 engagement respecté
0 effort financier de la part des élus
Le bien-être et la santé de nos concitoyens ne peuvent pas être sacrifiés au nom de l'inaction et de l'opacité.

@agiresemblepourchasse38
aepc@aepc38.fr – 07.49.59.07.91

GROUPE "CHASSÈRES AVANT TOUT"

Vous souvenez-vous des promesses électorales du Maire ? Elles semblent bien loin aujourd'hui...

Pour être élu, il vous **a promis de ne pas augmenter les impôts...** début 2023, il fait voter un emprunt d'1 million d'€ et nous impose une hausse importante de la taxe foncière ! Qu'est devenu son fameux **bouclier tarifaire** ? Crise financière ? Nous n'avons pas la mémoire si courte ! Le rapport comptable indépendant prévoyait déjà cela à cause des dépenses de la municipalité : véhicules coûteux, hausse des indemnités des élus, multitude

d'études qui alimentent d'autres études, hausse des dépenses de fonctionnement, etc.

Quant à la santé publique, tandis que les communes voisines réalisent des analyses d'eau, d'œufs de poules et légumes des jardins, à Chasse sur Rhône, c'est le silence radio. Pourtant cela fait 1 an que notre groupe réclame, à minima, une solution pour nos enfants. Ajoutons que malgré la déclaration d'urgence climatique en 2020, plusieurs permis de construire d'entreprises ont été validés, engendrant ainsi un futur

flux permanent de véhicules, notamment au Champs du Roy. Les élus semblent avoir oublié aussi leurs engagements environnementaux !

Il est plus que temps que **la transparence, la responsabilité et la véritable démocratie** prévalent dans notre commune **pour mettre fin à ce gaspillage d'argent public et garantir un avenir meilleur pour tous les habitants.**

Bien cordialement, Muriel DANIELE
Groupe Chassères Avant Tout
chasseresavanttout@gmail.com
facebook.com/chasseresavanttout



LA TEAM SILVA OFFRE

► L'AUDIT ENERGETIQUE

Vous souhaitez vendre votre
propriété classée F ou G au DPE ?

La Team Silva vous offre
la réalisation de l'audit énergétique
obligatoire depuis le 1er avril 2023.

CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS !

BRUNO SILVA

07 82 68 57 50
bsilva@efficity.com

DÉBORA SILVA

07 69 10 37 33
dsilva@efficity.com

AGENDA

www.chasse-sur-rhone.fr sous réserve des contraintes sanitaires

Octobre 2023

Vendredi 20 octobre à 14h

Forum Santé, Bien-être
Complexe sportif de Moleye
Match de rugby club de
Chasse-sur-Rhône (RCCR)

Dimanche 22 octobre à 8h

• **Matinée saucisse à la grappe**
Par les Vignerons - Atrium du
restaurant scolaire

Mardi 31 octobre à 19h

Boum d'halloween par le Sou
des écoles et le Centre social - Salle
Jean Marion

Novembre 2023

Samedi 4 novembre à 18h

Loto par le club de rugby
Salle Jean Marion

Lundi 6 novembre à 18h30

Conseil municipal - Salle Jean
Marion

Samedi 11 novembre à 11h

Cérémonie de l'armistice
du 11 novembre 1918

Hommage à tous les
« Morts pour la France »

Dimanche 12 novembre à 12h

Fête de la St Martin par l'ASREC
Salle Jean Marion

Vendredi 17 novembre

• à 20h30 - **Concert Camille
Thouvenot Mettà Trio** - Château

• à 19h - **Soupe de l'amitié** -
Centre Social

Samedi 18 novembre à 10h30

**Cérémonie de bienvenue
aux nouveaux Chassères**
Salle Jean Marion

Dimanche 19 novembre

• **Vide grenier** par le GS Basket
Au Gymnase municipal

• **Boudin à 8h** par l'association
des Pompiers - Bassin nautique

Jeudi 23 novembre

de 14h à 16h30

Forum de l'emploi
Salle Jean Marion

Vendredi 24 novembre de

10h à 12h30 et de 13h15 à 18h

Ludomobile - Salle Jean Marion

Samedi 25 nov. de 10 h à 18h

Marché de Noël - Salle Jean Marion

Décembre 2023

Mercredi 6 décembre

**Remise des paniers
gourmands pour les aînés**
Salle Jean Marion

Vendredi 8 décembre à 17h

Chasse en lumières
Parc du Château

Samedi 16 décembre

Championnat régional par le
Chasse Fight Club - Complexe Sportif

Dimanche 17 décembre à 12h

Repas des aînés - Salle Jean Marion

Lundi 18 décembre à 18h30

Conseil municipal - Salle Jean
Marion

Du 18 au 22 décembre

Fest'Hivers par l'Ecole de musique
Au Château (salle de repli, Salle Jean
Marion)

Vendredi 22 décembre de

10h à 12h30 et de 13h15 à 18h

Ludomobile - Salle Jean Marion

Janvier 2024

13 janvier 10h30

Vœux du Maire aux habitants
Salle Jean Marion

17 janvier à 8h30

**Vœux du Maire aux acteurs
économiques**
Salle Jean Marion

Ville de
Chasse-sur-Rhône

Vente de produits de
créateurs, buvette,
restauration, vin chaud et
vente de sapins !



Marché de Noël

25 novembre 2023
10 h - 18 h
Salle Jean Marion
INSCRIPTION EN COURS

Vous êtes créateurs ?
inscrivez-vous pour
participer à l'évènement !
Pour participer, contactez le
06 15 16 66 66 ou écrivez à
maxime.proia@chasse-sur-rhone.fr

BIENVENUE AUX NOUVEAUX Chassères



cérémonie

**Samedi 18
novembre
à 10 h 30**

Salle Jean Marion
Allée des Lauriers

 Ville de Chasse-sur-Rhône
www.chasse-sur-rhone.fr